

correspondance avec ses amis de Québec offre des détails intéressants sur la situation de la province sous Carleton, sur l'influence qu'exerçait sur lui le juge en chef Smith et sur la conduite de celui-ci en matière de procédure judiciaire. Il y a encore à analyser 84 volumes, parmi lesquels sont ceux qui regardent particulièrement les loyalistes, les affaires du Vermont, les procédures contre du Calvet et autres accusés politiques, etc.

On trouvera à la note "A" une lettre de M. Tremblay, procureur du Séminaire de Québec, qui s'étend longuement sur les affaires du Séminaire, et fait voir, dans une communication confidentielle, les rapports qui existaient entre celui-ci et l'évêque (Saint-Vallier), sujet qui occupe une certaine place dans les annales ecclésiastiques du pays. L'origine du Séminaire peut être ainsi brièvement tracée. On l'attribue aux enseignements du Père Bagot, jésuite, qui, en 1640, attira autour de lui les élèves de la congrégation de La Flèche, et plus tard ceux de la congrégation de Paris, à laquelle il avait été transféré. Un certain nombre d'entre eux, parmi lesquels se trouvait l'abbé de Montigny, qui fut ensuite évêque de Québec, résolurent de se réunir une fois par semaine pour prier et s'instruire. Puis, on proposa de vivre en commun, et une vingtaine acquiescèrent à cette proposition, qu'ils mirent à effet le 25 septembre 1651, après avoir loué et meublé une maison pour cet objet. D'abord il n'y eut ni règlements ni supérieur, mais on comprit bientôt la nécessité d'en avoir, et à la demande du Père Bagot, M. Pallu rédigea les règlements d'après les données par écrit des membres de la société. Ce fut toutefois le Père Rhodes qui excita l'enthousiasme pour les missions étrangères; il avait été missionnaire jésuite aux Indes, et il fit adopter la résolution de former une communauté qu'on appelle "le Séminaire des Missions Étrangères." Mgr de Laval, connu, lors de son élévation à l'épiscopat, sous le nom d'abbé de Montigny, vécut pendant quatre ans dans cette communauté, où il avait pour compagnon M. de Mesy, plus tard gouverneur de Québec. En 1658, il fut nommé évêque de Pétræa *in partibus*, et à Pâques en 1659, il partit pour Québec en compagnie de MM. Torcapel et Pélerin, et de M. Henri de Bernières, neveu du trésorier de Caen. Les deux prêtres ne purent pas supporter le climat; ils s'en retournèrent en France, et furent remplacés en 1662 par M. Thomas Morel et M. Jean Dudouyt.

Aux termes de sa nomination, l'évêque avait l'autorisation de fonder un séminaire à Québec, ce qu'il fit par mandement le 26 mars 1663. La mission assignée au séminaire était de préparer des jeunes gens pour le service de l'église, de constituer un chapitre, d'avoir, de concert avec l'évêque, le plein contrôle du clergé diocésain, qui était amovible au gré de l'évêque et du séminaire, et ne devait pas recevoir de dîmes, celles-ci devant être payées au séminaire, qui devait pourvoir à la subsistance des curés.

Après s'être procuré un local, le séminaire de Québec entama des négociations en 1664 pour faire partie du séminaire des Missions Étrangères de Paris, et le 29 janvier 1665, l'acte d'union fut signé à Paris par MM. Poitevin et Lescot, pour le